

L'Ifce obtient sa qualification d'institut technique agricole

L'institut français du cheval et de l'équitation (Ifce) a reçu, ce 8 février 2018, sa qualification en tant qu'institut technique agricole. Il intègre ainsi un réseau d'organismes agricoles inter espèces reconnus pour leurs missions. Une première démarche aboutie qui découle des recommandations du rapport interministériel sur l'avenir de l'établissement.

Un réseau reconnu

Suite à la parution du rapport interministériel qui conseille à l'Ifce de s'engager dans la voie d'un institut technique, l'établissement a initié une double démarche :

- une demande de qualification en tant qu'institut technique agricole (ITA) ;
- une demande d'adhésion à l'ACTA, le réseau des ITA.

Par arrêté ministériel du 8 février 2018, cette qualification a été accordée et l'Ifce rejoint donc le réseau de l'ACTA. Ce dernier est composé d'organismes agricoles reconnus pour leurs actions de recherche appliquée, d'appui technique, d'expérimentation, d'expertise, de formation et d'information dans leurs domaines.

L'Ifce se rapproche de son objectif d'ouverture vers d'autres filières et acteurs de recherche appliquée et de développement, et des instituts techniques agricoles au sein de l'ACTA.

L'intérêt d'une adhésion à un organisme inter espèces

Le rapprochement de l'Ifce avec d'autres ITA et l'ACTA devrait permettre de faire partager aux autres instituts certaines compétences spécifiques liées à cette filière particulière en terme de ruralité, de modèle économique et d'évolution sociétale. Parallèlement, il souhaite bénéficier du savoir-faire des ITA en matière de recherche appliquée et de développement en mettant en œuvre différentes synergies, par exemple la mutualisation d'activités, la synergie de compétences entre les filières (ex : travail du cheval dans les vignes avec l'institut de la vigne et du vin), ouverture vers le réseau des chambres d'agricultures ...

Plus particulièrement, l'Ifce et Idele souhaitent renforcer leur rapprochement pour offrir un panel de compétences et de services plus complet et plus cohérent à la filière. Les deux instituts envisagent de signer une convention cadre pour se répartir leurs domaines d'expertise réciproque et les mettre en synergie.

Enfin, l'Ifce étudiera l'opportunité de rejoindre le Réseaux Mixtes Technologies (RMT) « économie des filières animales » avec ses membres actuels.

L'Ifce, organisme de recherche appliquée pour la filière équine

A propos de l'Ifce : opérateur public de la filière équine, l'Ifce assure une mission d'intérêt général et met en œuvre la politique publique relative au cheval et à l'équitation. Le salon du cheval de Paris est l'occasion pour cet institut technique d'être à l'écoute des publics, d'identifier les besoins et d'apporter des solutions concrètes et opérationnelles pour y répondre : professionnalisation, sécurité sanitaire, emploi, recherche, connaissances, accompagnement des acteurs socio-professionnels et entreprises privées.



L'Ifce est au service des acteurs d'une filière équine particulière : encrée dans le monde agricole mais qui s'étend à d'autres secteurs d'activité (élevage, courses, sports et loisirs, cheval de travail ...). Si cette reconnaissance conforte l'établissement dans ses activités de recherche appliquée au profit du monde agricole, il continuera à investir dans tous les autres domaines de recherche où les acteurs de la filière sont en attente d'innovations et de développement (performance sportive, tourisme équestre, médiation, cheval énergie, bien-être animal ...). A titre d'illustration l'établissement est déjà investi dans plusieurs partenariats dans le domaine du sport et de la performance avec l'Institut national du sport de l'expertise et de la performance (INSEP), les universités de Poitiers, Nantes et Montpellier.



Cette qualification permet de conforter un des axes du nouveau contrat d'objectif et de performance 2018-2022 de l'établissement : Développer l'expertise pour devenir l'institut technique de référence pour les acteurs de la filière équine, en étant ancré dans le monde agricole tout en étant ouvert à d'autres secteurs d'activités.